

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du mardi 4 novembre 2014

Résolution: CA14 22 0459

---

**Résolution d'appui aux centres locaux de développement (CLD)**

CONSIDÉRANT l'importance du développement économique local pour assurer la prospérité de toutes les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE depuis près de 30 ans, la Ville de Montréal et les arrondissements collaborent avec des organisations ayant pour mandat de soutenir le développement économique local;

CONSIDÉRANT QUE le centre local de développement (CLD) est au cœur du développement économique local depuis 1998;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), notre corporation de développement économique communautaire (CDEC), s'est vu octroyer le mandat de CLD et qu'il assume un rôle majeur et indispensable au développement de notre territoire, notamment par la préparation du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) de concert avec l'Arrondissement;

CONSIDÉRANT QUE le modèle des CDEC est une innovation montréalaise qui existe depuis plus de 30 ans et qui est reconnue à l'échelle internationale, notamment à Métropolis, qui en fait la promotion;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend couper le budget annuel accordé au développement économique local de 55 % (de 72 M\$ à 32 M\$);

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend interdire aux municipalités régionales de comté (MRC) de transférer l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

CONSIDÉRANT QUE ces décisions auront un impact négatif sur le développement économique de notre territoire et sur la qualité des services aux entrepreneurs de notre arrondissement;

CONSIDÉRANT QUE l'Arrondissement du Sud-Ouest et les municipalités n'ont pas été consultés par leurs associations municipales, ni approuvé le projet de Pacte fiscal transitoire 2015;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauv , Anne-Marie Sigouin

ET R SOLU :

Que l'arrondissement du Sud-Ouest :

- dénonce l'intention du gouvernement du Québec de sabrer dans le financement du développement économique local;
- dénonce l'intention du gouvernement du Québec d'interdire aux MRC de confier l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;
- réaffirme le rôle du CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique local;
- appuie le maintien du financement du développement économique local et la possibilité de confier l'exercice de cette compétence au CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualités étant offerts aux entrepreneurs par des équipes compétentes et dévouées à leur milieu.

Et que copie de la présente soit transmise au RESO, aux autres arrondissements montréalais, aux villes liées de l'agglomération de Montréal, au gouvernement du Québec et à la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11